

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2012**

Délibération  
n° 2012.12.160.B

**Travaux de réfection  
du réservoir d'eau  
potable "Les Galants"  
à La Couronne :  
avenant n°2**

**LE SIX DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 novembre 2012**

**Secrétaire de séance** : Michel GERMANEAU

**Membres présents** :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Philippe LAVAUD, Michel BRONCY, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.12.160.B**

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**TRAVAUX DE REFECTION DU RESERVOIR D'EAU POTABLE "LES GALANTS" A LA  
COURONNE : AVENANT N°2**

Dans le cadre de sa compétence « eau potable », le GrandAngoulême a en charge l'entretien du patrimoine afférent.

Ainsi, un marché a été lancé, selon la procédure adaptée pour les travaux de réfection du réservoir d'eau potable, au lieu dit « Les Galants », situé à La Couronne. Il a été notifié au groupement FREYSSINET / SOC, le 19 mars 2012, pour un montant de 202 871 € HT.

Par délibération n° 83 B du 5 juillet 2012, le bureau communautaire a autorisé la passation d'un avenant n°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires ainsi que la prise en compte un sous-détail de prix non renseigné pour un montant total de 1 600 € HT.

Il convient aujourd'hui de passer un avenant n° 2 pour les travaux de réalisation d'un dispositif d'infiltration des eaux de vidange des réservoirs, le remblaiement de la zone d'infiltration n'ayant pu être effectué avec les matériaux issus des terrassements,

Le montant des travaux s'élève à 11 085,50 € HT, ce qui induit une augmentation de 6,25 % par rapport au montant initial du marché.

Vu l'avis de la commission MAPA du 29 novembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie construction du 20 novembre 2012,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'avenant n°2 au marché pour les travaux de réfection du réservoir d'eau potable « Les Galants » à La Couronne, ayant pour objet des travaux supplémentaires pour un montant de 11 085,50 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer le dit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**12 décembre 2012**

**Affiché le :**

**12 décembre 2012**